



**OBJET DECISION CONCERNANT LE NOMBRE D'ADJOINTS
MUNICIPAUX A ELIRE**

Réf. 2014-21 - feuillet 1/2

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 MARS 2014
A 10H00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe GUITTON Maire :

Présents : Marie-Noëlle MINARD, Chantal MACQUET, Agnès BRUNOT, Viviane JEANTET, Laurence NIQUET, Bénédicte VIVIANI, Christelle COMBET, Daniel AUDIBERT, Dominique BOUVET, Christophe GUITTON, Eric PIERRE, Thierry DUFOUR, Jean-Philippe TAVARES, Yoan MAZZA, François FOSSOUX.

Absent :

Secrétaire de séance : François FOSSOUX

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 15

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le nombre des adjoints ne peut excéder 30% du nombre de conseillers municipaux et que le calcul doit être arrondi obligatoirement au nombre inférieur.

Il peut-être donc désigné 4 adjoints.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Décide à l'unanimité de fixer à quatre le nombre des adjoints.



**OBJET : DECISION CONCERNANT LE NOMBRE D'ADJOINTS
MUNICIPAUX A ELIRE**

Réf. 2014-21 - feuillet 2/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 MARS 2014

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
Marie-Noëlle MINARD		
Chantal MACQUET		
Agnès BRUNOT		
Viviane JEANTET		
Laurence NIQUET		
Bénédicte VIVIAN, Christelle COMBET		
Daniel AUDIBERT		
Dominique BOUVET		
Christophe GUITTON		
Eric PIERRE		
Thierry DUFOUR		
Jean-Philippe TAVARES		
Yoan MAZZA		
François FOSSOUX		

Date de convocation : 24/03/214

Fait et délibéré le jour, mois
et an que dessus,
Pour extrait conforme

Date d'affichage : 31/03/2014

A Nonglard, le 29/03/2014
Le Maire,

